

# SÉANCE extraordinaire

**LE 13 janvier 2014**

---

---

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 13 janvier 2014, à 19 h 00, en la salle du conseil située au 35, rue Commerciale Ouest.

**SONT PRÉSENTS** : Madame Louise Langlois, maire, madame la conseillère Marie-Claire Blais et messieurs les conseillers Luc Legresley, Denis Pelchat, Benoit Cayouette, Christian Dea et Gilles Daraïche.

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS** : Messieurs Roch Giroux, directeur général et Raymond Cyr, directeur financier.

---

---

## OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

### **140113.001 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2014**

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Legresley, appuyé de monsieur le conseiller Benoit Cayouette et unanimement résolu d'adopter le budget des recettes et des dépenses de la Ville de Chandler pour l'année 2014 au montant de *dix millions quatre cent quatre-vingt-dix-sept mille quarante-huit dollars* (10 497 048 \$), tel qu'il appert au document joint aux présentes sous la cote « Annexe A » pour en faire partie intégrante. Il est également résolu que le document explicatif de ce budget soit et est publié dans un journal diffusé dans la municipalité en conformité avec les dispositions de l'article 474.3 de la Loi sur les Cités et Villes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **140113.002 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2014-2015-2016**

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Legresley, appuyé de monsieur le conseiller Christian Dea et unanimement résolu que le Conseil approuve le programme triennal des immobilisations pour les années 2014, 2015 et 2016 tel que déposé et joint aux présentes sous la cote « Annexe B ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **140113.003 AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT POUR FINANCER LE BUDGET 2014**

AVIS DE MOTION est donné par monsieur le conseiller Denis Pelchat, qu'à une prochaine séance du Conseil, il y aura présentation d'un règlement concernant le financement du budget

2014. Le projet de règlement est déposé à cette fin pour étude et sera dispensé de lecture lors de son adoption.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140113.004 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Madame la conseillère Marie-Claire Blais propose la levée de l'assemblée à 19h33.

**VILLE DE CHANDLER**

---

**Louissette Langlois**  
**Maire**

---

**Roch Giroux,**  
**Directeur général**